d'Anzin... à Saint-Aubin

n°52
mars 2014

www.ville-anzin-saint-aubin.fr

Plantons des arbres... (p. 4)

Nouvelles dispositions (p. 3)

Carnaval des écoles (p. 5)

Concert des professeurs (p. 9)

Edito

Heureuse initiative que celle des chasseurs de notre commune : participer au reboisement de la commune en plantant 350 arbres sur une parcelle appartenant à la commune, située non loin du “pont des agriculteurs” dans le prolongement de la rue du Maréchal Haig. Une initiative à laquelle il convient d’associer le monde agricole, sensible lui aussi à la protection de l’environnement.

Contrairement à une idée reçue, les chasseurs anzinois gèrent plus les dégâts qu’ils n’en créent et sont les premiers à constater l’impact de notre mode de vie sur la nature. Leur souhait d’aménager des points de fixation et de reproduction pour la faune s’inscrit dans une démarche responsable.

L’intégralité des plantations a été financée par l’association anzinoise et leur fédération départementale. Un effort financier et humain qu’il convient de souligner car il profite à tous.

Sans vouloir rentrer dans les détails techniques, les chemins agricoles et espaces associés n’étaient pas dans le domaine communal mais dans celui de l’Association Foncière de Remembrement qui regroupait plusieurs communes. Après quatre années de procédures, cette association a été dissoute officiellement au 1er janvier et cela permet aujourd’hui à notre commune d’agir directement sur ces zones.

On peut légitimement penser que cette dissolution ne concerne que les agriculteurs, pourtant ce n’est pas le cas. Un exemple concret : l’accès au nouveau cimetière empruntait un chemin d’AFR et se détériorait de plus en plus avec le temps. Le fait qu’il soit intégré au patrimoine communal nous autorise à engager sa réfection. Au-delà de la simple réfection de voirie, nous pouvons aussi envisager de nouveaux points de captage de l’écoulement des eaux pluviales et ainsi limiter en amont les risques d’inondation en cas d’orage de forte intensité. Ce fut le cas cet été et plusieurs foyers anzinois ont subi des dégâts. Je salue à ce titre l’agriculteur Hervé Libbrecht qui a créé un talus sur l’un des champs qu’il exploite afin d’infiltrer naturellement les eaux dans le sol.

Nous l’oublions malheureusement trop souvent, la nature ne se dompte pas et retrouve toujours ses droits quand elle n’est pas respectée. On peut donc se féliciter quand des bénévoles retroussent leurs manches pour mener des actions concrètes en faveur du développement durable.

Bien à vous

David Hecq
Maire d’Anzin-Saint-Aubin
Vice-président de la Communauté Urbaine d’Arras

Sommaire

- Vie communale ..... p. 3
- Travaux & Sécurité ..... p. 6
- Vie associative ..... p. 7

Anzin Saint Aubin

Mairie
10 bis rue Henri Cadot
62 223 Anzin-Saint-Aubin
03·21·71·52·83
03·21·24·93·42

Horaires d’ouverture
du lundi au vendredi de
8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
le samedi de
9h00 à 12h00
(permanence état civil)

E-mail
anzin-saint-aubin@wanadoo.fr
Site officiel
www.ville-anzin-saint-aubin.fr
Site d’actualités
www.anzin-saint-aubin.org

Communauté Urbaine d’Arras
La Citadelle
Boulevard du Général de Gaulle
62 026 Arras
03·21·21·87·00
03·21·21·87·87
infos@cu-arras.org
www.cu-arras.fr

Point Info Déchets
0·800·62·10·62

Espace Info Energie
0800·62·62·62

Bus ARTIS
03·21·51·40·30

Astreinte sécurité
06·07·10·90·82

Numéros d’urgence
Police : 03·21·24·50·17
Pompiers : 18
SAMU : 15
Electricité : 0·810·333·959
Gaz : 0·810·433·659
Eau : 0·810·108·801

d’Anzin... à Saint-Aubin
Bulletin municipal d’Anzin-Saint-Aubin
N°52 - mars 2014

Directeur de publication : David HECQ
Rédactrice en chef : Karine ARGUILLERE
Rédaction : mairie et associations
Crédit photos : mairie et associations
Photo de 1ère couverture : David HECQ
Conception & mise en page : Jean-Paul DEFOSSEZ
Impression : dB PRINT
Tirage : 1 500 exemplaires

Papier recyclé (40 % à 60 %) et issu de forêt ayant fait l’objet d’un programme de reforestation (40 % à 60 %), à l’aide d’encres à base végétale.

Elections municipales : attention, pour voter une pièce d'identité est obligatoire !

Quelle que soit la liste que vous choisissez, si vous souhaitez que cette dernière soit élue, vous devez la mettre complète dans l'enveloppe, sans rature ou ajout, ni commentaire.

Ces consignes sont valables pour la liste pour le conseil municipal ainsi que pour la personne à élire pour le conseil communautaire où nous avons un représentant en raison des nouveaux statuts adoptés par la Communauté Urbaine d'Arras.

Ci-contre, voici un exemple de bulletin de vote non-valide qui sera donc considéré comme nul :

ATTENTION : afin de pouvoir voter vous devrez impérativement présenter une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport).

ELECTIONS MUNICIPALES
Commune d'Anzin-Saint-Aubin

Titre de la Liste

Liste des candidats au conseil municipal	Candidat au conseil communautaire
1. ~~Louis JOUVET~~ *Georges LOUCHET* 2. Lucie AUBRAC 3. Jean JAURES 4. Simone de BEAUVOIR 5. Maurice SCHUMANN 6. ~~COLETTE~~ *Agatha CHRISTIE* 7. Louis PASTEUR 8. Marguerite DURAS 9. Adam de la HALLE 10. Louise LABBE 11. Raoul BRIQUET 12. Françoise SAGAN 13. Albert TAILLIANDIER 14. ~~Georges SAND~~ *Georges CLEMENCEAU* 15. Charles MARTEL 16. Marie CURIE 17. Désiré DELANSORNE 18. Sarah BERNHARDT 19. ~~Henri GADOT~~ *Roger SALENGRO* 20. Amelia EARHARDT 21. Jules RENARD 22. Ella FITZGERALD 23. Sadi CARNOT	Titulaire : Louis JOUVET Suppléant : ~~Jean JAURES~~ *Maurice SCHUMANN*

REFUSÉ

La médiathèque et ses salles de réunion en voie d'achèvement

Le gros œuvre et les travaux de finition seront pratiquement terminés au moment où vous lirez ces lignes. La commande du mobilier, de l'informatique, des livres et autres supports a été actée en février dernier. Parallèlement, les petites mains s'activent pour recouvrir et enregistrer dans la base informatique plus d'un millier de dons des Anzinoises et des Anzinois.

De leur côté, les élus et la responsable de la médiathèque écrivent le projet pédagogique et culturel : liaisons avec les écoles maternelle et primaire, accès à la culture sous toutes ses formes, complémentarité des fonds avec les médiathèques de l'Arrageois, ateliers informatiques, animations intergénérationnelles, expositions, *etc*.

Sans oublier que dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, nous devons associer l'espace culturel et les deux salles avec les activités à venir dès septembre.

Enfin, le monde associatif n'est pas en reste et des propositions arrivent en mairie pour utiliser les 150 m² d'espace dédié aux associations (la salle principale est divisible en deux salles de 75 m²) : outre les associations anzinoises qui souhaitent y pratiquer des activités comme la chorale des Chœurs Unis, de nouveaux projets émergent comme par exemple une école de danse ou un atelier d'improvisation.

Photo : David Hecq

La société de chasse accomplit un geste agro-écologique

Photo : David Hecq

Le mode de vie actuel et l'urbanisation font que la plupart de nos concitoyens sont déconnectés de la réalité agricole. Ils ont par ailleurs une méconnaissance certaine du rôle des chasseurs qui, bien loin de générer les dégâts qu'on leur impute généralement, ont au contraire un rôle de régulation, de protection de l'environnement.
La société de chasse d'Anzin-Saint-Aubin a décidé d'engager une démarche de réconciliation du développement agricole à la protection de l'environnement en initiant une action de reboisement d'une parcelle communale de 4450 m² près du pont des agriculteurs. Une première étape a été de débroussailler cet espace et de planter une haie de 120 arbres, constituée de charmes, de hêtres et d'arbustes d'essence locale telles que bourdaines, cornouillers, nerpruns purgatifs, viornes et orbiers.
Le 15 février, la société de chasse a invité la population anzinoise à participer à ce geste écologique en venant planter 230 arbres et arbustes supplémentaires offerts par la Fédération Départementale des Chasseurs du Pas-de-Calais, qui soutient cette action.
Quelques Anzinois ont fait le déplacement et de nombreux autres ont montré leur intérêt pour cette action, ce qui a fait germer l'idée d'une association agro-écologique anzinoise... une aventure collective à suivre !

La société de chasse d'Anzin-Saint-Aubin et son président monsieur Vasseur remercient la Fédération Départementale des Chasseurs du Pas-de-Calais, la municipalité et messieurs Duvant et Stépien qui ont participé activement à creuser les trous pour y placer nos futurs capteurs de dioxyde de carbone...

Le petit Casino change de mains

Photo : Karine Arguillère

Depuis son ouverture il y a sept ans, le petit Casino était tenu par monsieur et madame Dugardin. Ces derniers ont passé la main pour s'envoler vers de nouveaux horizons professionnels dans un autre département : l'Allier. Nous leur souhaitons une bonne continuation dans cette nouvelle région.

Ils ont été remplacés par monsieur et madame Bourel, qui dès la semaine suivant leur départ ouvraient de nouveau les portes du petit Casino.

Originaires du Calaisis, ceux-ci tenaient déjà un petit Casino mais dans le centre ville de Besançon. C'est donc un grand changement pour le couple, d'abord géographique : ils sont ravis de se rapprocher de leur famille, installée dans leur région d'origine. L'environnement du magasin est aussi très différent puisqu'ils étaient habitués à l'effervescence d'un centre ville, dans un magasin moins spacieux. Tous deux expriment leur satisfaction d'être arrivés dans notre commune.

Pas de révolution dans votre commerce : monsieur et madame Bourel vont travailler dans le même esprit que leurs prédécesseurs, notamment en proposant toujours un service gratuit de livraison à domicile sans minimum d'achat. Il suffit pour cela de passer commande au 03·21·58·50·64.

Réforme des rythmes scolaires : vous pouvez aussi y participer

La réforme des rythmes scolaires, prévue pour la prochaine rentrée, implique de mettre en place de nouvelles activités périscolaires pour les enfants.

Compte-tenu du nombre d'enfants qu'il faudra prendre en charge, notre personnel ne sera pas suffisant pour les encadrer. En effet, nous estimons qu'il faudra constituer une quinzaine de groupes qui vont fonctionner simultanément pendant les TAP (Temps d'Activités Périscolaires), soit les lundi, mardi et jeudi de 16h15 à 17h15. Le nombre maximum d'enfants par groupe sera de 14 pour les maternelles et de 18 pour les élémentaires.

Si vous possédez une compétence particulière dans une activité manuelle, artistique, culturelle et que vous avez l'envie de la transmettre aux enfants, vous pouvez remplir une fiche de candidature à la mairie.

Nous recherchons également des personnes pouvant encadrer des activités liées à l'environnement ou la citoyenneté. L'idéal est de posséder un diplôme permettant l'encadrement des enfants (BAFA, CAP petite enfance ou équivalent) mais celui-ci n'est pas indispensable : la législation autorise qu'un petit nombre d'intervenants ne soit pas qualifié. L'engagement minimum demandé est d'une heure par semaine sur un trimestre.

Toutes les candidatures seront étudiées avec soin et éventuellement suivies d'un entretien.

N'hésitez pas à faire circuler cette information parmi vos proches et vos connaissances...

Inscriptions aux écoles

Ecole maternelle

Les inscriptions se font auprès de madame Barczyk, directrice, sur rendez-vous. Elles commenceront le lundi 10 mars après-midi, chaque mardi soir de 17h00 à 18h00 et chaque vendredi soir aux mêmes heures. Vous pouvez la contacter au 03·21·51·33·91.
Pour toute inscription, la présence de l'enfant est souhaitée. Se munir du livret de famille, de son carnet de santé et d'un justificatif de domicile.
Notez que seuls les enfants nés en 2009, 2010 et 2011 pourront être inscrits définitivement. Les enfants nés en 2012 ne seront que pré-inscrits ; leur inscription définitive sera confirmée au mois de juin selon le nombre de places disponibles.

Ecole élémentaire

Les inscriptions se font auprès de madame Loyer, directrice. Vous pouvez la contacter le jeudi de 9h00 à 17h00 au 03·21·23·53·38.

Le carnaval de l'école maternelle

C'est avec beaucoup d'amusement que nous avons vu déambuler dans les rues de la commune les enfants de l'école maternelle grimés en petits Mexicains, Indiens ou encore en princesses et chevaliers.

La nouvelle directrice, madame Barczyk et les enseignantes souhaitaient organiser un carnaval avant les vacances. Pour une première, c'est une réussite : même la météo s'est calmée le temps de l'expédition. Madame Desenfans, ancienne directrice, mais aussi des parents, sont venus grossir les rangs de ce pittoresque défilé.

Après un passage dans le parc de la mairie, les enfants ont regagné leur cour d'école pour une redoutable bataille de confettis ! Aller à l'école n'aura jamais été aussi joyeux.

Paroisse Sainte-Thérèse

Mercredi des Cendres

- Mercredi 5 mars, célébration à 15h00 à Sainte-Catherine ; célébration à 19h00 à Saint-Laurent-Blangy.

Rameaux

messes avec bénédictions de buis

- Samedi 12 avril, messe à 18h30 à Saint-Nicolas
- Dimanche 13 avril, messe à 9h00 à Saint-Laurent-Blangy.

Jeudi Saint 17 avril

Célébration de la Cène du Seigneur

- Messe à 19h00 à Saint-Catherine ;
- Suivie de l'Adoration Eucharistique jusqu'à 22h00.

Vendredi Saint 18 avril

- Chemin de Croix à 15h00 dans chaque église ;
- Office de la Passion à 19h00 à Saint-Nicolas.

Samedi Saint 19 avril

- Veillée Pascale à 20h30 à Saint-Laurent-Blangy.

Dimanche 20 avril

Dimanche de Pâques

- Messe à 9h15 à Saint-Laurent-Blangy ;
- Messe de 11h00 à Sainte-Catherine.

Photo : David Hecq

Photo : David Hecq

Médiathèque

Les deux auvents ont été peints, les enrobés du cheminement pour les personnes à mobilité réduite (PMR) réalisés ainsi que ceux du parking totalement rénovés, la mise en service définitive en électricité du bâtiment effectuée, la conformité des réseaux des eaux pluviales et d'assainissement confirmée par Véolia.

Photo : Maximilien Mézières

Photo : Maximilien Mézières

Photo : Maximilien Mézières

La réception provisoire des travaux a été réalisée le jeudi 20 février 2014.
Les entreprises ont jusqu'au mardi 11 mars 2014 pour lever les réserves émises lors de la réception provisoire.
Le bâtiment sera ensuite remis officiellement à la commune.

Grenier de l'ex-mairie

Ce grenier totalement isolé puis habillé de plaques de plâtre a été peint et équipé de prises de courant, d'éclairage et de deux radiateurs électriques.

Photo : Maximilien Mézières

Ces travaux ont été entièrement réalisés par l'équipe technique.

Remplacement des branchements d'eau potable

Les derniers branchements en plomb alimentant certaines habitations sont en cours de remplacement.
L'opération terminée, tous les branchements d'eau potable de la commune seront conformes.

Photo : Maximilien Mézières

La sortie Piscine d'Anzin Vidéo

Photo : Bernard Masquelier

"C'est magnifique !" Tel est le commentaire unanime des membres du club Anzin Vidéo en découvrant la richesse architecturale ainsi que les éléments exposés du musée roubaisien "La Piscine". Tout l'après-midi du 8 février, nos photographes ont saisi les expressions merveilleuses des statues présentées de part et d'autre du bassin, enregistré sur leurs boîtiers la beauté architecturale du bâtiment, capté la lumière des deux verrières art déco.
Cette sortie du club laissera des souvenirs impérissables...
Le 21 février, 3ème vendredi du mois, a vu se dérouler notre cours mensuel. Son thème : la photo sportive.
Jean-Marie Aumard a développé ce thème en faisant remarquer aux membres du club qu'ils étaient confrontés aux difficultés de la photo sportive chaque année lors des courses des 10 km d'Anzin-Saint-Aubin. Une dizaine de photographes du club s'investit dans la couverture photographique de cet événement.
Cette année, le squash fête ses 20 ans et a demandé à Anzin Vidéo un reportage sur cet anniversaire, reportage qui a déjà débuté. Les difficultés de reportage à l'intérieur du bâtiment recouvrent bien la démarche de ce cours sur la photo sportive.

A la suite de ce cours s'est tenue l'assemblée générale de l'association.
Le président Marc Duwat a présenté le rapport moral et d'activité, le Trésorier, Christian Treiber le rapport financier qui a révélé un petit déficit dû en particulier aux investissements matériels et aux sorties. Marc Duwat a fait le point sur les projets futurs au niveau des sorties, du site internet du club puis a procédé à l'élection du nouveau Conseil d'Administration.
Monsieur David Hecq, Maire, a honoré cette réunion de sa présence, accompagné d'un de ses adjoints, Gérard Lorenc. Le pot de l'amitié a clos cette soirée.

Calendrier

• Vendredi 21 mars : cadrage et composition d'une image.

Si la photo ou la vidéo vous intéresse, n'hésitez pas à contacter :
• Marc Duwat, président (vidéo et photo), au 03·21·48·92·48 ;
• Jean-Marie Aumard (photo), au 03·21·23·25·09.

Découvrez nos activités sur notre site internet : http://www.anzinvideo.fr

Le festival BD a besoin de vous !

Festival BD édition 2014

Cette année, le festival BD d'Anzin-Saint-Aubin a un invité de marque : le Marsupilami.

Pour le recevoir avec les honneurs, les organisateurs ont choisi de créer un décor à son image. Une jungle palombienne devrait donc prendre possession de la salle Les Viviers le temps d'un week-end !

Les idées pour décorer cette salle sont nombreuses : confection d'un grand arbre en papier mâché (l'arbre du Marsupilami) dans lequel sera installé le nid de l'animal, de lianes, de décors peints, de cascades fabriquées à partir de bouchons etc.
Le groupe très motivé qui va prendre en charge la réalisation de ces décors a néanmoins besoin de renfort pour réussir à créer ces différents éléments.

Si vous avez quelques disponibilités en semaine et que vous avez une âme d'artiste, de bricoleur... nous vous accueillerons avec joie !

Merci de vous faire connaître rapidement auprès de Joanie Allart :
- Téléphone : 03·21·71 52·83 ou
- E-mail : festivabd-asa@orange.fr.

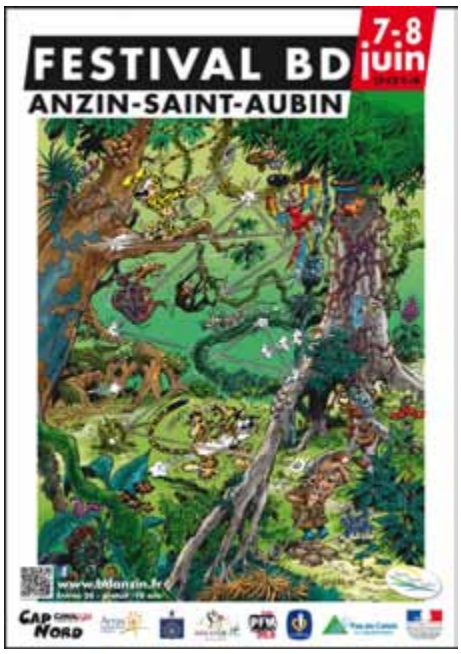

Brocante Livres et BD

Cette année, en lieu et place de la brocante professionnelle présentant des bouquinistes, le comité des fêtes vous propose de participer à une brocante "livres et BD" réservée aux particuliers.

Vous avez de vieux livres, de vieilles BD que vous souhaitez vendre ?

Vous pouvez vous inscrire à cette brocante qui se déroulera en marge du festival, sous un ensemble de chapiteaux de 250 m², sur le parking de la salle Les Viviers, et bénéficier de l'affluence de cette manifestation (environ 4000 visiteurs en 2013).

Vous avez la possibilité de réserver une ou deux tables (1m80 par table) le samedi 7 juin de 9h00 à 19h00 et/ou le dimanche 8 juin de 10h00 à 18h00.

Tarif : 10 € par table (chèque à l'ordre du comité des fêtes).

Les inscriptions se font en mairie, où il faudra vous présenter muni d'une pièce d'identité. Elles sont réservées aux Anzinois jusque mi-avril, compte-tenu du nombre limité d'emplacements (environ une trentaine).

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Joanie Allart au 03·21·71 52·83.

Concours BD : il est encore temps de participer !

Vous aimez dessiner, lire des BD, et vous avez entre 4 et 77 ans... ou même beaucoup plus ?

Vous pouvez vous lancer en participant au concours BD dans le cadre du Festival BD les 7 et 8 juin prochains.

La contrainte est la même pour tous les participants : réaliser seul ou à plusieurs une planche de BD format A4 incluant un animal réel ou imaginaire (c'est le thème de cette édition 2014). Vos productions seront évaluées par un jury de professionnels. La remise des prix aura lieu le dimanche 8 juin après-midi ; les gagnants seront personnellement avertis quelques semaines avant.

Les planches sont à faire parvenir en mairie avant le 30 avril 2014. De nombreux lots sont en jeu, alors ne tardez plus !

Le règlement du concours est disponible en mairie ou sur le site www.bdanzin.fr.

LA CECILIENNE en concert...

Photo : David Hecq

Photo : David Hecq

De nombreux Anzinois se sont déplacés pour assister au concert des professeurs ce dimanche 16 février. Le public parmi lequel le maire David Hecq et son adjointe Karine Arguillère, a été conquis par la qualité de la musique et des chants.

La Cécilienne organise un grand concert de chorales le samedi 22 mars à 20h00 à la salle Les Viviers. Cet événement exceptionnel rassemblera près de 150 choristes.

Ce concert est gratuit. Venez nombreux écouter les choristes

Contact : Dominique Bourdon, présidente, au 06·72·46·21·06.

Assemblée générale des donneurs de sang

C'est dans une ambiance très conviviale que s'est tenue la 31ème assemblée des donneurs de sang bénévoles d'Anzin-Saint-Aubin ce 14 février, en présence de mesdames Génisson, Rossignol, messieurs Hecq et Brugge de l'Union départementale.

Après les discours d'usage du président, des élus et de Pierre Brugge, a eu lieu la remise des diplômes et insignes dont celui d'or à Viviane Coquempot pour plus de 60 dons. La réunion s'est terminée sur le traditionnel et convivial pot de l'amitié.

Les membres de l'association et l'EFS ont accueilli 50 donneurs lors du dernier don du 15 février. Ils vous attendent encore plus nombreux lors de la prochaine collecte qui aura lieu salle Les Viviers le samedi 13 septembre 2014. Réservez déjà votre matinée dans vos agendas.

Photo : donneurs de sang

Photo : donneurs de sang

Comité des Fêtes d'Anzin-Saint-Aubin

Les parcours du Cœur anzinois

Le comité des fêtes en partenariat avec la mairie et la Communauté Urbaine d'Arras organise des parcours du Cœur qui aura lieu les 5 et 6 avril 2014.
Cette manifestation a pour objectif de sensibiliser la population à l'importance d'une pratique régulière d'une activité physique pour la santé et de lutter contre de mauvaises habitudes.

Au programme :
Samedi 5 avril de 8h30 à 12h30 : parcours du Cœur de la Communauté Urbaine d'Arras au complexe sportif Léo Lagrange d'Achicourt :
- Parcours de marche ;
- Activités sportives ;
- Village santé.

Dimanche 6 avril de 9h00 à 12h00 : parcours du Cœur anzinois avec les Amis de la Rando à la mairie, salle des aînés :
- Randonnées pédestres :
  10 km (départ à 9h15) ;
  6 km (départ à 10h00) ;
- Collation.

La gratuité des parcours est réelle mais ne dispense pas les participants d'un geste symbolique de 1 € solidaire qui sera reversé à la Fédération Française de Cardiologie.

Sortie à Berck-sur-Mer

Le comité des fêtes organise une sortie aux 28èmes rencontres internationales de cerfs-volants de Berck-sur-Mer le **dimanche 13 avril**.
Celle-ci comprend l'aller-retour en autocar au tarif de 6 € (3 € pour les moins de 12 ans) pour les Anzinois et 10 € (5 € pour les moins de 12 ans) pour les extérieurs. Départ à 9h00 de la salle Les Viviers ; retour prévu vers 19h30. Chacun est libre du programme de la journée. Inscriptions en mairie à partir du lundi 17 mars.

Photo : Sophie Carlier

Photo : Vincent Béjeunné

Chasse aux œufs

Le lundi 21 avril, les petits et les grands sont attendus à 11h00 dans le parc du château pour la traditionnelle chasse aux œufs. Les tous petits pourront évoluer dans un espace sécurisé, les plus grands auront tout le parc à leur disposition.
Les fruits de la chasse seront ensuite partagés entres les participants à l'exception de 4 énormes œufs cachés avec grand soin et qui reviendront à ceux qui auront la chance de les trouver.
Nous vous attendons nombreux... et comme à notre habitude, le soleil a été commandé !

Brocante de printemps

Le **dimanche 27 avril** de 7h00 à 13h00 se tiendra la grande brocante de printemps. Tout ou une partie des trottoirs des rues de l'Abbayette, Henri Cadot, des Écoles, Roger Salengro et du Stade, seront utilisés par les participants.
Le matin, vous pourrez prendre un petit déjeuner avec viennoiseries, et le midi vous restaurer auprès de la friterie. Une animation sonore rythmera la brocante. Pour les enfants, un château gonflable sera installé ainsi qu'un petit manège.
Les Anzinois ont droit à un emplacement gratuit. La réservation est limitée à trois emplacements de 3 m par personne au prix unitaire de 5 €. Une pièce d'identité pour l'enregistrement est obligatoire.
Les inscriptions pour les Anzinois auront lieu les 3 et 4 avril aux heures habituelles d'ouverture de la mairie. Pour les extérieurs, la réservation est possible dès le 7 avril.

Si vous souhaitez venir nous rejoindre pour nous apporter votre aide dans l'organisation, n'hésitez pas, déposez vos coordonnées en mairie au bureau des associations auprès de Joanie Allart, une réunion sera programmée prochainement pour vous informer.

Plusieurs marches et une grande sortie au programme des Amis de la Rando

Au cours d'une sortie dans la vallée de la Sensée nous avons emprunté un itinéraire qui a inspiré Paul Verlaine, poète arrageois.
Alors si vous avez envie de marcher en bonne compagnie et tout en poésie, rejoignez-nous pour les prochaines sorties :

- Balad'Anzin : les 1er et 3ème jeudi du mois, rendez-vous en mairie à 14h30.

Prochains rendez-vous les 20 mars, 03 et 17 avril.

- Les sorties du dimanche : rendez-vous en mairie à 8h15.

Prochain rendez-vous le dimanche 23 mars pour Gouves-Monténescourt-Harbacq.

- Retenez la date du 6 avril pour le parcours du Cœur à Anzin-Saint-Aubin et le 13 avril pour la marche contre le cancer à Arras.

Sortie à Amiens

Dans le cadre de la sortie annuelle, Les Amis de la Rando vous proposent de découvrir Amiens le 27 avril 2014. Au programme :

- Le matin : visite guidée en barque des hortillonnages suivie d'une balade accessible à tous le long du chemin de halage.
- Le midi : déjeuner au restaurant "Le Pré Porus" au bord de l'eau.
- L'après-midi : visite guidée de la cathédrale puis temps libre pour flâner dans Amiens, en particulier dans le quartier Saint-Leu.

Rendez-vous sur le parking de la salle Les Viviers à 7h15 pour un départ vers 7h30. Retour prévu vers 19h00.
Le prix de la sortie est de 37 € par personne pour les non adhérents, 27 € pour les adhérents et les enfants de moins de 12 ans.

Si vous êtes intéressés pour participer à cette sortie, merci de contacter Martine Lechon, 10 rue Armand Wech (03·21·48·77·46) ou Marcel Chivot, 18 rue Louis Blondel (06·32·27·41·58).

Photo : Les Arts d'Anzin

La cuisine du monde des Arts d'Anzin

Les Arts d'Anzin organisent des cours de cuisine dispensés par un professeur.

Il reste encore des places disponibles pour la séance sur la "cuisine du monde" en mars, les sauces en avril, les pâtes à gâteaux en mai et la confection de pâtés en juin. Les cours ont lieu dans la cuisine de la mairie le mercredi de 18h30 à 20h30.

Renseignements auprès de Brigitte Flory, présidente, au 06·37·49·73·37.

Agenda

11 mars : conférence sur Benoît Labre
Marc Loison
Les Viviers · 18h30-20h30

15 mars : bourse aux vêtements
Anzin Bébés Câlins
Les Viviers · 14h00-18h00

19 mars : commémoration
Municipalité
Monument aux morts · 18h30

22 mars : concert de chorales
La Cécilienne
Les Viviers · 20h00

23 mars : élections municipales
Municipalité 1er tour
Mairie · 8h00-18h00

30 mars : élections municipales
Municipalité 2nd tour
Mairie · 8h00-18h00
(sous réserves)

5-6 avril : parcours du Cœur
Comité des fêtes
Horaires et sites en p. 10

13 avril : sortie cerfs-volants
Comité des fêtes
Départ Les Viviers · 9h00

21 avril : chasse aux œufs
Municipalité
Parc de la mairie· 11h00

BROCANTE de printemps

Organisée par
le comité des fêtes

Dimanche
27 avril 2014
De 7h à 13h

Anzin Saint Aubin

Renseignements et inscriptions en Mairie
03.21.71.52.83
Animations & Restauration sur place

Illustration : Joanie Allart